



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?UNSA-le-desaccord-reste-entier-sur>

# UNSA : le désaccord reste entier sur le maintien du blocage du point d'indice

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 29 avril 2014

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**Comme tous les salariés, les agents publics ont droit à une négociation salariale annuelle et non à une éventuelle revoiture annuelle du gel de leur rémunération. Avec l'UNSA Fonction publique, l'UNSA appelle donc à la mobilisation pour réussir la journée nationale d'action Fonction publique du 15 mai prochain.**

Communiqué de presse UNSA

**Programme de stabilité : un rééquilibrage social encore insuffisant}**

L'UNSA a pris connaissance du programme de stabilité 2015-2017 que le gouvernement a décidé de soumettre au parlement.

Lors de son audience auprès du Premier ministre, l'UNSA avait plaidé en faveur d'un rééquilibrage social des mesures d'économies envisagées. Elle constate que l'exemption du gel de revalorisation pour les retraites allant jusqu'à 1200 Euros, soit près d'un retraité sur deux, ainsi que le maintien du calendrier d'application du plan pauvreté vont dans le sens de ce qu'elle avait réclamé.

**Pour autant, le désaccord reste entier concernant la Fonction publique et le maintien du blocage du point d'indice. La « clause de revoiture » annuelle évoquée par le Premier ministre ne saurait satisfaire l'UNSA. Comme tous les salariés, les agents publics ont droit à une négociation salariale annuelle et non à une éventuelle revoiture annuelle du gel de leur rémunération. Avec l'UNSA Fonction publique, l'UNSA appelle donc à la mobilisation pour réussir la journée nationale d'action Fonction publique du 15 mai prochain.**

Face à la situation économique et sociale très grave que traverse notre pays, l'UNSA rappelle que l'urgence est désormais à la mise en oeuvre négociée des mesures concrètes du pacte de responsabilité. Dans les branches, dans les entreprises comme dans les régions, la bataille pour l'emploi est la priorité absolue : tous les acteurs sont placés devant leurs responsabilités, à commencer par le patronat dont le comportement sera décisif.

Paris le 29 avril 2014

Luc Berille

Secrétaire Général de L'UNSA